



Pourquoi s'engager ?

en faveur des pollinisateurs

Indispensables au bon fonctionnement des écosystèmes,
les insectes pollinisateurs subissent aujourd'hui de nombreuses menaces.



90 %

des plantes à
fleurs
sont pollinisées
par des insectes



84 %

des plantes
cultivées
en Europe en
dépendent



jusqu'à 5,3 milliards d'€/an
de "service agricole" assuré par les
pollinisateurs. (Estimation France)

Qui sont les pollinisateurs en Pays de la Loire?



**+ de 400 espèces
d'abeilles sauvages**



**+ de 250 espèces
de syrphes**



**+ de 2000 espèces
de papillons**

et bien d'autres !

Nous pouvons tous agir sur nos sites

Collectivités

Espaces verts & friches

Terrains de sport

Aires protégées

Entreprises

Zones d'activités

Zones industrielles

Réserves, Parcs naturels, ENS

Gestionnaires réseaux

Bord de routes

Canaux

Voies ferrées

Plan Régional d'Actions en faveur des pollinisateurs - Axe 3



Sensibiliser et informer

les agents des structures concernées



Fournir des documents techniques

pour améliorer les pratiques de gestion



Accompagner et développer

des projets d'amélioration des conditions d'accueil des pollinisateurs sauvages

Vous voulez

- Intégrer les pollinisateurs dans les pratiques de gestion de vos espaces?
- Développer des projets autour des pollinisateurs sur vos sites?
- Former vos équipes ou assister à des temps d'animations sur le sujet?
- Intégrer les pollinisateurs dans votre politique RSE?

Contactez-nous !

(44) Antoine Jean - antoine.jean@cpie-logne-et-grandlieu.org - 02 40 05 92 31

(49) Olivier Durand - o-durand@cpieloireanjou.fr - 02 41 71 77 30

(53) & (72) Yoann Oury - yoann.oury@cpie-mayenne.org - 02 43 03 79 62

(85) Anne-Lise Charpentier - al.charpentier@cpie-sevre-bocage.com - 02 51 57 77 14

Quelques exemples



Adapter vos pratiques de gestion



Planter des haies bocagères



Limiter le nombre de ruches



Laisser des zones pouvant abriter les pollinisateurs

→ Voir le Plan Régional d'Actions
www.bit.ly/pr-a-pdl

